APF France handicap

Territoire Deux Savoie

Démocratie ensemble

● Mandat 2015-2019 ●

Conseil APF de département 73

Compte-rendu de la réunion du 23/11/18 à Chambéry

Membres élus et cooptés présents :

- Michèle Brauer (RD)
- Paulette Miguet
- José Goncalvez
- Pierre Plasse
- Antonella Jeanton

Membres élus et cooptés absents excusés :

- Brigitte Francfort : en hospitalisation au domaine St Alban
- Florence Durupty, travaille

Autres participants et invités :

- Jean-Michel Jullian Desayes
- Edouard Pache
- Brigitte Barlet
- Noel Ponthus (pour le CAPFD 74) et Jocelyne son accompagnante

Rédactrice :

- Perrine Mergault (directrice)

Ordre du jour :
Présentation de Jean-Michel Etru.
Jean Michel Etru est photographe professionnel, il est également conseiller en communication. A son père en situation de handicap, en fauteuil roulant. A rencontré Michelle et Gégé sur un stand au marché d'Aix les Bains. S'est interrogé sur la manière de faire passer les messages. Sa proposition : faire une communication avec comme media la photo. JME pense qu'il faut développer une communication à destination des non PMR. Pourquoi la photo ? : pertinence et rapidité du message. But : souligner la négligence et le mépris du handicap par la société…Créer une identité de la personne handicapée. Ton des photos : un certain humour qui fait sourire, remet en question, interroge. Autour des photos, graviteraient nos revendications. Diffusion récurrente et modelée. Objectif : inclinaison des changements…changer de regard Diffusion : tout support (objet, internet, presse, affichage). Etendue : enjeu national. Profiter des creux médiatiques. Travail à faire ensemble. Photo : numérique. Nous pouvons regarder les photos de JME, « galerie – les carnets du photographe ». Idée : projet communication nationale, régionale.
Jean-Michel : travaille facturé en honoraire et droit d'auteur. Fait 80% en studio, 20% en reportage.
Michelle imagine plutôt une campagne photo pour changer les regards, Michelle l'imagine plutôt au niveau régional.

1) Validation et nomination

Présentation des nouveaux représentants et missions : Brigitte Barlet, Jean-Michel Jullian Desayes, Edouard Pache.
Edouard Pache se présente, il a connu l'APF car sa femme a eu une rupture d'anévrisme en 2007.Il nous explique qu'il a dans un premier temps été investi dans le voyage à Hyères en tant que bénévole. Il est également volontaire dans une paroisse. Edouard est également investi le jeudi à la réponse individuelle en lien avec Jean-Michel.
Jean-Michel est adhérent depuis de nombreuses années, son fils est en situation de handicap, il est hébergé au foyer des hirondelles. Maintenant qu'il est à la retraite, il a envie de donner du temps à l'association, il travaille tout particulièrement sur les sujets de l'accessibilité et du transport. Jean Michel explique également que le CVS (Conseil de Vie Sociale) a voté pour la sortie des parents au CVS. Jean-Michel, dans son métier, s'occupait de l'aménagement des agences crédit agricole (grande expérience du bâtiment). Actuellement, JMJ et EP travaillent sur le listing des ERP qui ont fait des attestations sur l'honneur.
Brigitte Barlet se présente, elle est adhérente depuis environ 20 ans. A connu l'APF, par des diffusions (colloque sur la SEP), a apprécié ces colloques. Connaissait également l'odyssée (dans l'exercice de ses fonctions, directrice CCAS au bourget du lac). Brigitte a été sollicitée par Michelle Brauer pour siéger à la CDAPH adulte, Brigitte explique qu'elle avait été formée aux grilles AGIR, qu'elle a eu de nombreuses formations en lien avec le handicap dans son travail, elle précise qu'elle connait les règles de la confidentialité. Brigitte a déjà rencontré Françoise Bochu, Nicolas Soublin (mdph), Estelle Gelon (mdph) et Rozen Ars (CD 73). Brigitte accompagne également Michelle sur l'organisation des café SEP. Aussi, sachez qu'il y a un projet de colloque : handicap , troubles vésicaux sphinctériens, sexualité avec comme invités souhaités :JC Ameisen et Alexandre Jollien….

2) Action du Conseil et suivi des décisions :

Courrier X Dullin, M. Laugier, Préfet de Savoie pour les logements. Courrier mairie de Chambéry pour « action cœur de ville ». Courrier suite à la réunion organisée par V. Rolland à Albertville.
Courrier rédigé par Pierre de demande d'un siège mdph (cdaph) APF France handicap tous les mois à Gaymard + Préfet a été envoyé.
Michelle quand elle écrit un courrier, l'envoie à tous les élus pour validation/modification/correction puis elle attend 48 heures pour le retour. Sans retour, elle envoie.
Réponses aux courriers de Michelle à propos de la loi ELAN : E. Bonnivard dénonce cette régression. T. Degois, dit que la loi Elan parle de 20% d'accessibilité + séjour et toilettes accessibles à tous. M. Berthet a voté le texte à 20% pour cette raison elle ne peut pas saisir le conseil constitutionnel. Jean-Pierre Vial nous dit qu'il nous informera des résultats de la saisine.
Demander à Sophie Gonnet : loi Elan, accessibilité séjour + toilettes de tous les logements et aussi quelle posture à tenir maintenant tant que le décret d'application n'est pas sorti au JO.
Retour colloque « bien veillir » , Aix les Bains , financement ARS et CD 73, beaucoup de stands, il n'y avait personne (en semaine 10h00 – 17h00), on peut réfléchir sur la communication qui a été faite, l'APF n'était pas au courant. Les stands : aide à domicile, cpam.
Paulette n'est pas d'accord pour que les deux instance CDAPH pleinière + COMEX distinctes soient désormais fusionnées. Elle précise que la Comex est politique, il y a le Préfet. Paulette s'oppose au détricotage de la loi de 2005. Paulette et José vont travailler ce sujet en lien avec le collectif inter associatif.
Retour sur AD, analyse des ateliers sur le projet associatif, le militantisme etc.
Retour sur les réponses individuelles. L'équipe accompagne une personne en difficulté sociale, point positif il est re-convoqué à la mdph.
Autre dossier, demande pour un jeune myopathe. Il avait 15 heures avec un papa en forme, il a 18 heures avec un papa fatigué. Ce jeune se sent vraiment lésé. Il y a eu un diagnostic avec l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation. Parfois les réponses des professionnels manquent vraiment de tact.
Les élus vont creuser le texte des recours en CDAPH , maintenant le recours passera en TGI et non TCI, y aura t'il une obligation de prendre un avocat ?
Les élus vont également être très vigilants sur les disparités de réponses mdph, il faut une même qualité de réponse sur tout le territoire.
Pierre Plasse explique l'accord qu'il a eu d'un accueil séquentiel (mdph) mais en réalité, son fils entre dans le cadre de l'hébergement temporaire (90 jours). Il est en négociation avec la directrice qui s'inquiète du paiement de ces journées auprès de l'ARS.
Néanmoins, Pierre nous informe que c'est peut-être en train de bouger au niveau de l'internat séquentiel.
Mdph : internat ou accueil temporaire
Pierre et Michelle regardent les textes constitutifs de la cdaph pleinière et de la comex

pour s'opposer à la fusion de ces deux instances, leurs recherches seront transmises à Paulette (qui fera le lien avec le collectif).
Droits : Jean-Michel a travaillé sur un dossier d'une personne qui ne peut pas sortir de chez lui depuis un an (immeuble non équipé d'une rampe). La copropriété a fait faire deux devis, coût 10-15 K€ la rampe. Les 4 immeubles sont dans la même copropriété. Les propositions sont en cours, rien n'est encore validé.
M. Vandecastle, directeur OPAC de Savoie. Il y a des appartements qui sont déclarés accessibles et qui en fait ne le sont effectivement pas. Le CAPFD propose de visiter les appartements en amont avec une approche « qualité d'usage/personne experte ».
Michelle dit qu'il est extrêmement important d'avoir une personne ressource sur la veille juridique, c'est un besoin de bénévole important non couvert aujourd'hui.
Sources juridiques pertinentes : faire face, handirect, handicap.fr, ash (abonnement en cours)

Avancée sur les 3 projets de délégation.

- Rompre l'isolement :Paulette se questionne sur les personnes de plus 70 ans. Paulette explique qu'elles n'ont pas été conviées à la réunion rencontre entre les jeunes et nos adhérents intéressés par le projet.
- Antonella explique que les deux visites se sont bien passées
- Perrine va programmer une réunion avec Paulette, Alizé et Antonella pour une meilleure coordination du projet.

Pair'accompagnement :
Michelle souhaitait démarrer rapidement au zander mais finalement, mi-décembre semble déjà être très bien.
Dans l'équipe de pair'émulateurs, lors de la 2ième permanence..couac, il en manquait 3, il n'y avait que Sylvette. Ceci doit attirer notre attention sur l'engagement, la pertinence mais aussi la fragilité des pairs.
1ière permanence des pair'accompagnateurs au Zander : 12 personnes sont passées.
Le jeudi, 10 personnes environ, mais plus en coup de vent.
Au lancement, deux permanences par semaine par site.
Niveau logistique, ok. Deux pièces ouvertes. Docteur Barathon est venu avec Christine Legrand (responsable de soins), Stéphane est allé présenter le projet aux médecins.

Préparation Fête du sourire : réunion le 12/12 à la mairie de Cran-Gevrier. Michelle sera présente.
Karaté, danse country, tir à l'arc : associations ressources sollicitées par Noel.
Date possible pour l'APF fh : 08/06 et 15/06.
Matériel : liste plus précise lors de la réunion

Aidants familiaux : ça fonctionne, réunion ce jour à Chambéry avec 8 aidants (73-74)

Copil élections : c'est fait – Suzanne, Blandine, Pierre, Laetitia, Perrine.

05/12 : appel à candidature par courrier à tous les adhérents éligibles car c'est la journée nationale du bénévolat.

11/02 : dernier délai pour proposer sa candidature
14/01 – 11/02 : Blandine vérifie complétude de dossiers
14/02 : le comité de pilotage se réunit pour vérifier et valider ensemble la complétude du dossier
22/02 : délégation envoie tout le matériel de vote à tous les votants
25/02 – 18/03 : vote par correspondance et sur site
26/03 : dépouillement
15/04 : fin de délai de contestation

Quant au gros travail sur la déclaration sur l'honneur accessibilité ERP: ça avance mais c'est un travail conséquent.

3)Tour de table

Les parents ne sont plus représentés au CVS du foyer des hirondelles, à la demande des résidents.
3 instances de CVS au foyer : saj + saj + foyer
Michelle en tant que représentante départementale est d'office intégrée au CVS.
Michelle pour contourner le problème de la non représentativité des parents, a délégué sa mission à Jean Michel Julian Desayes (bénévole APF, futur candidat et parent au foyer) mais comme il n'est pas élu, ça semble compliqué.
Agnès Bourdin Buzin a assisté au dernier CVS, elle a beaucoup insisté sur la communication.
La directrice a demandé à ce que M. Julian Desayes ne soit pas présent au CVS car il est parent et qu'un résident s'est plaint de sa présence.
Mme Oumedjbeur a programmé une réunion famille-usagers le 30/11.
AMI : association de défense des personnes handicapées qui travaillent en ESAT.
Paulette le verra le 11/12 au collectif, elle lui proposera un rdv à la délégation.

Le projet associatif : une réunion de dépouillement des réponses + élus + référents groupes relais + réponses individuelles + salariés. Le CAPFD 74 a choisi le thème de l'inclusion, il doit désormais constituer le comité de pilotage.

Le 29/11, Michelle et Pierre seront présents pour expliquer le nouveau mandat aux adhérents.

Concernant le déploiement du PA, Perrine rencontre prochainement Mme Oumedjbeur lors du CTID.

PROCHAIN CAPFD LE 20 DECEMBRE A CHAMBERY DE 10H00 0 17H00
CAPFD COMMUN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE

Pour Michèle Brauer, représentante départementale